

AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu la rencontre n° 3 de 17 h 30 à 18 h 10 le 12 novembre 2019 au siège social de Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres du Conseil

M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde

M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde

M^{me} Geneviève Oger, conseillère scolaire, CSViamonde (audio-Skype)

Membre du Conseil absente

M^{me} Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes

M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (audio-Skype)

M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (audio-Skype)

M^{me} Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

Représentants d'organismes absents

M. Wadih Beheit, représentant de La Clé d'La Baie

M^{me} Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health

Observateur et observatrice :

M. Yakabue (Papy) Yangongo, représentant de Toronto North Support Services (audio-Skype)

M^{me} Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 12 novembre 2019**

Heure : **de 17 h 30 à 19 h**

Lieu : **Siège social de Toronto
116, Cornelius Parkway
Toronto, ON M6L 2K5**



COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

**Le 12 novembre 2019, de 17 h 30 à 18 h 10
Siège social de Toronto**

ORDRE DU JOUR

Rencontre n° 3 – de 17 h 30 à 18 h 10

La rencontre sera présidée par : à déterminer

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 2.3 Adoption du procès-verbal n° 1
 - 2.4 Adoption du procès-verbal n° 2
 - 2.5 Questions découlant de la réunion du 8 octobre 2019
3. Programme d'intervention intensive en lecture et en écriture (IILÉ)
4. Ajout et mise en candidature d'un membre au CCED
5. Changement du représentant de la Clé d'la Baie
6. Levée de la réunion

POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 1 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le 8 octobre 2019

Le comité tient la rencontre n° 1 de 17 h 30 à 18 h au siège social de Toronto, 116 Cornelius Parkway Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin

Membres présents :

M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde et président du comité
M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Manoushka Aimable représentante du Centre francophone de Toronto (audio skype)
M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie (audio)
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto (audio)

Membre absente :

M^{me} Chloë Robert membre du Conseil, CSViamonde

Observatrices:

M^{me} Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health powered by SickKids
M^{me} Winta Desta PT, The Hospital for Sick Children

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
M^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Le président du comité, M. Benoit Fortin souhaite la bienvenue à mesdames Pietrolungo et Desta, qui vont se joindront prochainement au CCED.

2.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marguerite Schabas, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est adoptée.

POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

Réunion n° 1 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 8 octobre 2019

2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Conseiller Fortin, conseiller Lapointe et M^{me} Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL N° 10 DE LA RENCONTRE DU 4 JUIN 2019

M^{me} Manoushka Aimable, appuyée par M^{me} Schabas, propose :

QUE le procès-verbal n° 10 de la rencontre du 4 juin 2019 soit approuvé.

La motion est adoptée.

3. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ : (M. Jason Rodrigue est présent seulement pour ce point)

Dans le cadre du dossier sur le financement de l'éducation, le surintendant de l'éducation présente le budget de l'EED 2019-2020 et donne un aperçu des principaux changements reliés aux revenus et aux dépenses.

M^{me} Stéphanie Penton, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

QUE le rapport en date du 8 octobre 2019 intitulé « Budget 2019-2020 Enfance en difficulté » soit reçu.

La motion est adoptée.

4. ORGANIGRAMME DES SERVICES AUX ÉLÈVES

Michel Laverdière, surintendant de l'éducation, passe en revue l'organigramme des services aux élèves tout en expliquant le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe et le nombre de postes à pourvoir.

Conseiller Lapointe, appuyé par M^{me} Manoushka Aimable propose :

QUE l'organigramme des services aux élèves présenté en date du 8 octobre 2019 soit reçu.

POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

Réunion n° 1 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 8 octobre 2019

La motion est acceptée

5. INVITATION AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES À PARTICIPER AU CCED

Michel Laverdière, surintendant de l'éducation, présente le rapport tout en réitérant les efforts déployés pour inviter les organismes et associations à participer au CCED.

Conseiller Lapointe, appuyé par M^{me} Manoushka Aimable, propose :

QUE le rapport en date du 8 octobre 2019 intitulé « Invitation aux associations et organismes à participer au CCED » soit reçu.

La motion est adoptée.

5.1 Ajout et mise en candidature de membres au CCED

Faisant suite à invitation lancée aux organismes et association, M. Laverdière présente la mise en candidature de deux membres représentants du centre Boomerang Health powered by SickKids.

À la lumière du rapport présenté, conseiller Lapointe, appuyé par M^{me} Stéphanie Penton propose les motions suivantes :

QUE le rapport en date du 8 octobre 2019 intitulé « Ajout et mise en candidature d'un membre et d'un membre suppléant au CCED » soit reçu.

QUE le CCED recommande au Conseil la nomination de :

- Mme Lara Pietrolungo à titre de membre représentant du centre Boomerang Health.
- Mme Winta Desta à titre de membre suppléant pour Mme Pietrolungo.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 2.3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

Réunion n° 1 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 8 octobre 2019

6. PLAN ANNUEL EN ENFANCE EN DIFFICULTÉ 2019-2020 (VERSION PUBLIÉE)

En premier lieu, M. Laverdière, surintendant de l'éducation, invite les membres à prendre connaissance de la mise en page illustrée du plan annuel EED pour 2019-2020. Il tient à remercier les membres de l'équipe du secteur de communications de leur collaboration dans ce dossier.

Conseiller Lapointe, appuyé par M^{me} Manoushka Aimable, propose :

QUE le plan annuel en enfance en difficulté 2019—2020 soit reçu à titre de renseignement.

La motion est adoptée.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour de la réunion n° 1 étant épuisé, conseiller Lapointe appuyé par M. Wadih Beheit, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le surintendant de l'éducation

Le président du comité,

Michel Laverdière

Benoit Fortin

POINT NO 2.4 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 2 DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le 8 octobre 2019

**Le comité tient la rencontre n° 2 de 18 h 15 à 19 h au siège social de Toronto,
116 Cornelius Parkway Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin**

Membres présents :

M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde est président du comité
M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde
M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter
M^{me} Manoushka Aimable représentante du Centre francophone de Toronto (audio skype)
M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie (audio skype)
M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto (audio skype)

Membre absente :

M^{me} Chloë Robert membre du Conseil, CSViamonde

Observatrices:

M^{me} Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health powered by SickKids
M^{me} Winta Desta PT, The Hospital for Sick Children

Membres de l'administration présents :

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
M^{me} Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
M^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Wadih Beheit, appuyé par M^{me} Stéphanie Penton, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

La motion est adoptée.

POINT NO 2.4 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

Réunion n° 2 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 8 octobre 2019

2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Conseiller Fortin, conseiller Lapointe et M^{me} Schabas déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement une école du CSViamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré en raison de leur trouble d'apprentissage.

3. RÉSULTAT DES TESTS PROVINCIAUX EN LECTURE, ÉCRITURE ET MATHÉMATIQUES DE 2019

Le surintendant de l'éducation présente le rapport sur les résultats des tests provinciaux de 3^e, 6^e, 9^e et 10^e années et explique les données en effectuant une analyse des pourcentages de réussite entre la province de et le conseil pour chaque niveau.

A la suite des échanges de vues à ce sujet, M^{me} Manoushka Aimable, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

QUE le rapport en date du 8 octobre 2019 intitulé « Résultats de l'OQRE-EED » soit reçu.

La motion est adoptée.

4. CENTRE JULES-LÉGER : STATISTIQUES DES SERVICES

Après avoir pris connaissance du rapport présenté par le surintendant de l'éducation, M^{me} Manoushka Aimable, appuyée par M^{me} Marguerite Schabas, propose :

QUE le rapport en date du 8 octobre 2019 intitulé « Centre Jules-Léger » soit reçu.

La motion est adoptée.

5. CORRESPONDANCE

Les membres du Conseil prennent connaissance des correspondances suivantes :

POINT NO 2.4 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

Réunion n° 2 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 8 octobre 2019

- a) Quatre lettres provenant de la présidente du CCED du Greater Essex County D.S.B adressée à Lisa Thomson concernant :
- i) Bill 64 – Noah and Gregory's laws
 - ii) les membres de SEAC (Special Education Advisory Committee) sont avisés des changements de fonds faits par le Ministère de l'éducation.
 - iii) les changements récents du modèle de financement provincial et des nombres d'élèves dans nos salles de classe et l'apprentissage en ligne est obligatoire.
 - iv) amendement de « Éducation Act » pour mieux comprendre FASD (Fetal Alcohol Spectrum Disorder).
- b) La lettre provenant du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est adressée à Stephen Lecce concernant le financement de l'éducation, ratio d'élèves/titulaire et des 4 cours en ligne pour les élèves de la 9e à la 12e années.

Conseiller Lapointe, appuyé par M^{me} Marguerite Schabas, propose par la suite :

QUE la correspondance ci-dessus mentionnée soit reçue.

La motion est adoptée.

6. TOUR DE TABLE – ANNONCE DES ORGANISMES

M^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto, informe les membres du protocole d'entente avec Hébergement Héritage qui va offrir ses services et accueillir les nouveaux arrivants en leur remettant des trousseaux d'information en français dès leur arrivée à l'aéroport. Il y a plus de 1188 personnes qui ont reçu ces ressources. Espace jeunes est un carrefour qui offre des séances de thérapie aux jeunes de 12-25 ans.

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto, fait part aux membres des défis rencontrés pour offrir des services en français. Cette situation entraîne donc des délais dans les dossiers en français. Elle continue à promouvoir les services en français au sein de son organisme.

POINT NO 2.4 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

Réunion n° 2 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 8 octobre 2019

Le président du comité, M. Benoit Fortin suggère que le CCED envoie une lettre à l'aide à l'enfance en faisant valoir l'importance pour la communauté francophone de recevoir plus de services en français.

M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autisme Ontario – Metro Toronto Chapter nous informe des subventions reçues d'Autisme Ontario tout en nous rappelant que les annonces continuent à se faire au sujet des subventions.

En ce qui concerne les programmes les parents s'attendent à un programme qui répondrait aux besoins de leurs enfants.

Il semblerait qu'un nouveau programme sera créé au mois d'avril mais aucun renseignement n'est disponible pour le moment. Le dossier est à suivre.

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie, informe les membres de la bonne nouvelle que plus de services seront disponibles aux francophones. Son organisme a mis sur pied un programme tripartite dans la région de Simcoe. Celui-ci a pour but de développer des pratiques positives parentales. Au mois de novembre, des séances seront offertes par groupe dans les régions différentes.

7. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Après avoir reçu des renseignements du surintendant de l'éducation concernant les dates au calendrier des réunions du CCED en particulier la tenue des deux prochaines réunions et la date de 2 juin corrigée en raison d'un conflit, M. Wadih Beheit, appuyé par conseiller Lapointe propose :

QUE le CCED tienne sa rencontre n° 3 & no 4 le 12 novembre 2019.

La motion est adoptée.

QUE le 2 juin 2020, date corrigée en raison d'un conflit d'horaire, soit approuvé.

La motion est adoptée.

POINT NO 2.4 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

Réunion n° 2 du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 8 octobre 2019

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour de la réunion n° 2 étant épuisé, M^{me} Stéphanie Penton appuyée par M^{me} Manoushka Aimable propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le surintendant de l'éducation

Le président du comité,

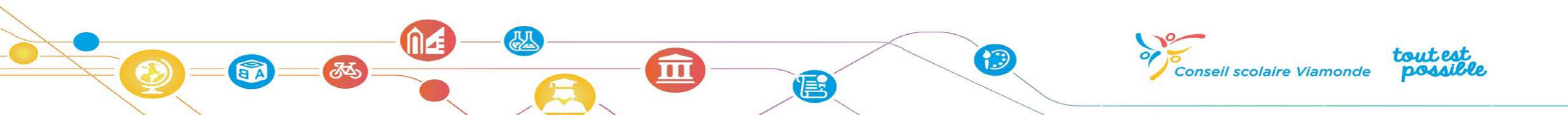
M Michel Laverdière

M Benoit Fortin

Intervention Intensive en Lecture et en Écriture 2019-2020

Programme IILÉ, niveau 3

Clientèle visée 1^{re} année et 7^e année



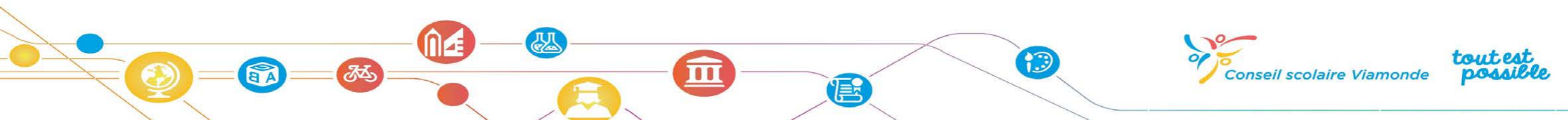
Qu'est-ce que le programme IILÉ?

Une ***Intervention Intensive en Lecture et en Écriture*** pour les élèves de la 1^{re} année et de la 7^e année.

Construit selon la théorie de la Réponse à l'intervention (**RAI**)

Évaluations ciblées

Apprentissage et Enseignement bien orchestrés en fonction des **besoins des élèves**



Ordre du jour pour le personnel enseignant



- Qu'est-ce que le programme IILÉ
- Structure du programme IILÉ : 2 blocs de 8 semaines dans l'année, le premier débute en février; le deuxième bloc, en avril
- Rôle des différents intervenants
- Sélection des élèves : Administration du sondage d'observation, notation du bilan des acquis analyse des données
- Planification des interventions du programme IILÉ
- Ressources humaines et matérielles
- Suivis à la maison pour les plus jeunes
- 5 Capsules vidéos sont proposées
- 5 jours de formations (3 jours d'ici décembre) + accompagnement par les CPEED (2 jours pendant les blocs)

Rôle des conseillers pédagogiques



Accompagnement des écoles ciblées: un minimum de 4 x de janvier à juin.



Accompagnement :

30 minutes pour observer l'enseignement et l'apprentissage,
30 minutes de rencontre avec l'enseignante ou l'enseignant
pour la rétroaction et le retour



Consultation à distance par Skype, au besoin



Calendrier annuel

POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3

Octobre à décembre

- Présentation du projet aux écoles ciblées
- Formation aux enseignants ressources EED et aux titulaires de 1^{re} et 7^e année

Janvier

- Évaluation de tous les élèves
- Choix des élèves ciblés
- Accompagnement par le ou la CPEED

Février et Mars

- Groupes de 4 à 5 élèves
- 30 minutes chaque groupe
- Accompagnement/monitorage par le CPEED

Semaine du 6 avril

- Évaluation des élèves du Programme IILÉ seulement
- Analyse des résultats

Avril et mai

- Nouveaux groupes, dyades ou rencontres individuelles
- Accompagnement du CPEED

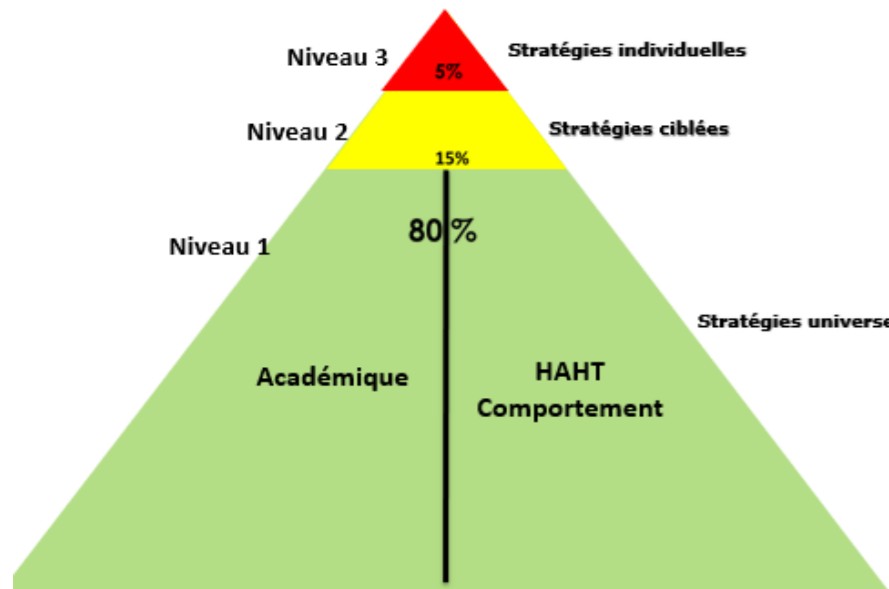
Semaine du 8 juin

- Évaluation des élèves du Programme IILÉ seulement
- Analyse des résultats

IILÉ

dans la pyramide d'intervention

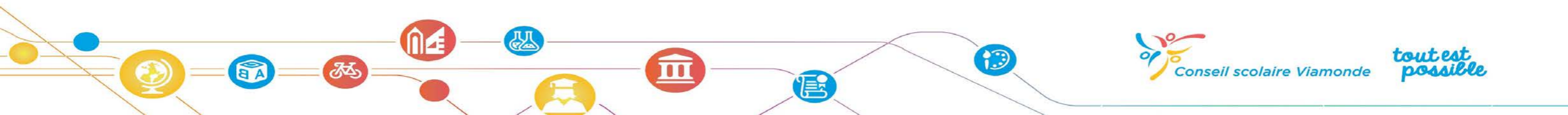
La pyramide RAI



Niveau 1
Un enseignement de qualité dispensé à tous les élèves. L'objectif est de réduire le nombre d'échecs futurs. Il suffit pour 80% des enfants.

Niveau 2
Une intervention différenciée en petit groupe pour les élèves chez qui la prévention primaire n'a pas été suffisante. Environ 15% des élèves.

Niveau 3
Une intervention intensive un à un ou en dyade pour les élèves très faibles en lecture qui n'ont pas fait de progrès satisfaisants avec l'aide de niveau 1 et 2. Environ 5% des élèves.

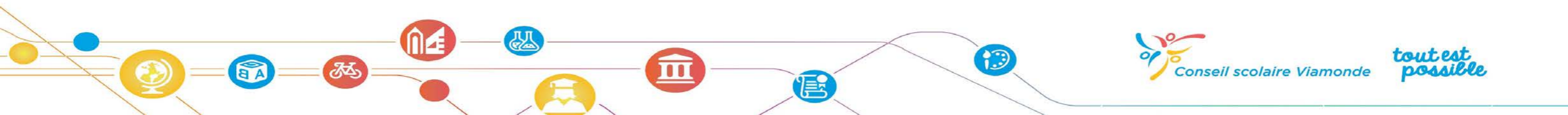


L'administration du sondage d'observation

La fiche d'observation individualisée + 4 tests:



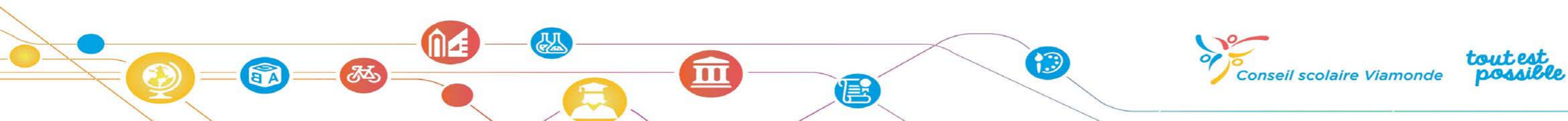
1. Fiche d'observation individualisée GB+ (p.48)
2. Identification des lettres (p.76)
3. Test de mots (p.88)
4. Feuille d'observation Vocabulaire d'écriture (p.96)
5. Entendre et noter les sons. (p.76)



Bilan des acquis en 7^e année

- Section 1: Identification des graphèmes et des syllabes
Manipulation des syllabes et des sons
- Section 2: Mots réguliers et irréguliers
- Section 3: Orthographe syntaxique et orthographe lexicale
- Section 4: Compréhension d'un paragraphe

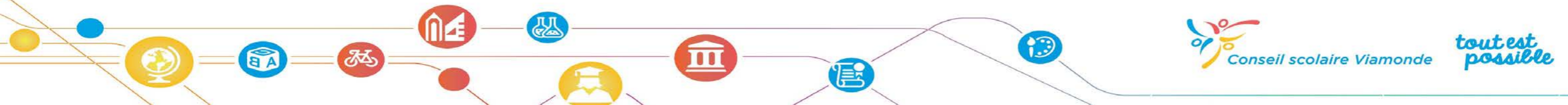
À noter : Les élèves ayant un diagnostic tel que l'autisme non verbal, la déficience intellectuelle, etc. Les élèves PANA ou ayant un défi avec l'assiduité ne sont pas sélectionnés pour ce programme.



Capsules proposées

Par Michèle Minor-Corriveau, Orthophoniste et professeure agrégée à l'Université Laurentienne

- Capsule 1: Comprendre les difficultés d'apprentissage liées à la lecture/l'écriture
- Capsule 2: Les fondements de la lecture (conscience phonologique)
- Capsule 3: La conscience morphologique
- Capsule 4: Le syntaxe et la structure des phrases
- Capsule 5: Le vocabulaire et la compréhension des textes



Des questions ? Des commentaires? Des réflexions?



POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre No 3



Le 12 novembre 2019

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Ajout et mise en candidature d'un membre au CCED

Selon le Règlement 464/97 sur les comités consultatifs de l'enfance en difficulté, chaque conseil scolaire de district doit créer un comité consultatif de l'enfance en difficulté. Ce comité est formé, entre autres, d'un représentant de chacune des associations locales qui exerce ses activités sur le plan local dans le territoire de compétence du conseil, qui est mis en candidature par l'association locale et nommé par le conseil.

M Yakabue (Papy) Yangongo satisfait les conditions requises pour être mise en candidature et être nommé comme membre du CCED du Conseil. Il est habilité à voter lors de l'élection des membres du Conseil et réside dans le territoire du Conseil.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport en date du 12 novembre 2019 intitulé « *Ajout et mise en candidature d'un membre au CCED* » soit reçu.

QUE le CCED recommande au Conseil la nomination de :

- M Yakabue (Papy) Yangongo à titre de membre représentant du Toronto North Support Services.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Michel Laverdière

POINT NO. 5 DE L'ORDRE DU JOUR - Rencontre no 3



Le 12 novembre 2019

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Objet : Changement de représentation du membre de la Clé d'la Baie au CCED

Selon le Règlement 464/97 sur les comités consultatifs de l'enfance en difficulté, chaque conseil scolaire de district doit créer un comité consultatif de l'enfance en difficulté. Ce comité est formé, entre autres, d'un représentant de chacune des associations locales qui exerce ses activités sur le plan local dans le territoire de compétence du conseil, qui est mis en candidature par l'association locale et nommé par le conseil.

Un changement de dossier amène Monsieur Beheit à se retirer du CCED. La Clé d'la Baie a soumis la candidature de Mme Nathalie Pelletier pour représenter la Clé au CCED.

Madame Pelletier satisfait les conditions requises pour être mises en candidature et être nommée comme membres du CCED du Conseil. Elle est habilitée à voter lors de l'élection des membres du Conseil et réside dans le territoire du Conseil.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport en date du 12 novembre 2019 intitulé « *Changement de représentation du membre de la Clé d'la Baie au CCED* » soit reçu.

QUE le CCED recommande au Conseil la nomination de :

- Mme Pelletier à titre de membre représentant la Clé d'la Baie en remplacement de M. Wadih Beheit.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Michel Laverdière